

Sociologie de l'Etat en recomposition

Desmond King, Patrick Le Galès

▶ **To cite this version:**

Desmond King, Patrick Le Galès. Sociologie de l'Etat en recomposition. Revue française de sociologie, 2011, 52 (3), pp.453 - 480. hal-01398149v1

HAL Id: hal-01398149

https://sciencespo.hal.science/hal-01398149v1

Submitted on 16 Nov 2016 (v1), last revised 18 Oct 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

R. franç. sociol., 52-3, 2011, 453-480

Desmond KING
Patrick LE GALÈS

Sociologie de l'État en recomposition

RÉSUMÉ

Dans cet article introductif, King et Le Galès rappellent tout d'abord les enjeux de la sociologie de l'État, champ de recherche en recomposition, tout comme l'État qu'elle vise à étudier. Ils mentionnent, d'une part, l'importance de l'État dans la structuration, la régulation des conflits, les inégalités, le pilotage des sociétés européennes et, d'autre part, les arguments mis en avant dans la littérature qui justifient l'intérêt pour la recomposition de l'État, notamment les processus d'européanisation et de mondialisation. Les auteurs évoquent ensuite brièvement des exemples de chantiers de recherche empiriques contemporains sur l'État en soulignant les difficultés de conceptualisation. Ils présentent ensuite une partie des travaux récents de sociologie de l'État à partir de deux controverses : la première a pour objet les questions de définition et les variables à prendre en compte pour analyser l'État, ce qui recoupe le débat sur la distinction entre État fort et État faible et la contestation des modèles traditionnels centrés sur l'Europe. La seconde controverse poursuit cette question des variables. Les auteurs, en s'appuyant notamment sur les travaux de Michael Mann, développent l'idée selon laquelle l'analyse des politiques publiques est centrale pour comprendre les recompositions de l'État contemporain. La présentation des articles réunis dans ce numéro, organisée autour de ces deux controverses, complète cette introduction.

Les articles regroupés dans ce numéro visent à présenter les débats récents concernant la conceptualisation de l'État en Europe et aux États-Unis (1). C'est un enjeu important pour les sciences sociales et notamment pour la sociologie, marquée à l'origine par le sceau du nationalisme méthodologique et par des traditions de recherche nationales très fortes et différenciées. Dans ce domaine comme dans d'autres, la sociologie contemporaine tente d'analyser des dynamiques de changement caractérisées notamment par des interdépendances plus fortes entre sociétés, par l'enchevêtrement des échelles de structuration des groupes sociaux (Favell et Guiraudon, 2011), et par des formes de mobilité qui

(1) Les articles rassemblés dans ce numéro ont été présentés lors de conférences et de séminaires de l'AFSP à Toulouse (2007), du Nuffield College à Oxford (2008) et de Sciences Po (séminaire du programme de recherche Réseau État Recomposé, rEr). Nous remercions tout particulièrement Olivier Borraz, Sarah Gensburger, Pierre Lascoumes, Pauline Ravinet, Tommaso Vitale, ainsi que les lecteurs de la revue pour leurs critiques et remarques sur l'introduction. Les traductions des articles de ce numéro ont été financées par le programme rEr de Sciences Po. Nous remercions Rachel Bouyssou pour son travail sur ces traductions.

érodent les modèles de société nationale. Historiquement, l'État a été central dans la structuration, la régulation et le pilotage des sociétés européennes (Therborn, 1985, 2009 ; Crouch, 1999). Il a été classiquement analysé à partir du modèle wébérien, des travaux de Norbert Elias ou de la macrosociologie comparative de Charles Tilly. Or, ces conceptualisations montrent aujourd'hui leurs limites.

Comme l'a montré dans le passé la sociologie comparée de l'État, il est parfois utile de reprendre les débats autour de concepts qui deviennent moins opératoires. C'est le parti pris de ce numéro : les controverses sur la conceptualisation de l'État sont utiles, sinon indispensables, pour faire avancer un domaine de recherche comme la sociologie de l'État. Cela permet ensuite d'analyser des transformations sociales qui ont à voir avec des changements de l'État, par exemple le renforcement de régulations de marché dans l'organisation des rapports sociaux, le rôle du secteur public dans la formation des groupes sociaux, la codification de normes pour régler des questions de mœurs. C'est la raison pour laquelle les articles présentés ne sont pas organisés autour de recherches empiriques, même s'ils s'appuient sur des programmes de recherche empiriques conséquents référencés dans les textes. La sociologie se caractérise par ce va-et-vient constant entre recherche empirique, analyse et théorisation. Parfois, le détour par des controverses théoriques est utile pour relancer des recherches empiriques. C'est le cas aujourd'hui. Le concept d'État a été tellement réifié par certaines sociologies que d'aucuns ont préféré le rejeter et travailler sur des catégories plus fines.

Cette introduction rappelle tout d'abord les enjeux de la sociologie et de la sociologie politique de l'État contemporain avant de présenter brièvement des programmes de recherches empiriques contemporains et leurs limites (celles-ci justifient d'elles-mêmes le détour par le débat conceptuel). Deux controverses permettent de rendre compte des principaux travaux récents. L'une concerne la définition de l'État et oppose notamment sociologues wébériens et sociologues constructivistes. L'autre discute de la nécessité de lier la définition de l'État à la prise en compte de ses activités, comme le font les études de politiques publiques pour analyser la recomposition de l'État. Ces controverses sur les définitions et les variables sont essentielles pour analyser la recomposition de l'État et ses effets sur les sociétés. On verra que les articles réunis dans ce numéro contribuent directement à ces deux débats.

Pourquoi s'intéresser à l'État ?

Il y a quelques bonnes raisons de s'intéresser à l'État et à sa sociologie dans la période contemporaine, notamment en Europe. Premièrement, les sociétés européennes, plus qu'ailleurs dans le monde, ont été organisées, structurées, dirigées par les États. Elles se caractérisent par l'importance donnée tout au long des deux derniers siècles aux administrations, organisations, institutions, aux fonctionnaires, aux régulations, aux politiques

publiques, notamment celles prenant place dans le cadre de l'État-providence. Dans la tradition sociologique, les travaux sur la bureaucratie, les élites, les marchés, les professions, la pauvreté, la famille, le corporatisme, la sociologie comparée des États-providence ont montré l'importance de l'État dans la structuration de types différenciés de sociétés, de marchés du travail, d'inégalités, de rapports hommes-femmes, de régulation, de structuration des intérêts, de rapport à la religion. La forme et le poids de l'État sont des caractéristiques des sociétés européennes. Classiquement, le poids de la dépense publique rapportée au PIB est une mesure robuste utilisée pour rendre compte du poids de l'État dans une société donnée. Vers 1870, lorsque l'État moderne européen est constitué, l'État pèse environ 12 % du PIB en Allemagne, France, Grande-Bretagne, un peu moins en Italie. Le XX^{e} siècle est le siècle de l'accroissement de cette capacité d'intervention de l'État, qui se manifeste dans de multiples domaines et de manière de plus en plus précise, ce que le sociologue wébérien italien Gianfranco Poggi appelle « le cycle de l'État » (1996). L'État contemporain pèse désormais autour de 45 % du PIB dans les grands pays indiqués. Cet accroissement s'est traduit par des politiques publiques qui ont régulé, changé, structuré la société dans des domaines plus variés et différenciés.

Si l'État fait face à des transformations significatives en Europe, une affirmation à préciser, cela ne peut être sans conséquence pour les sociétés européennes. Or, ce cycle contemporain de l'État-nation en Europe est en général caractérisé de deux manières : d'une part, par le desserrement de la contrainte de l'État sur les individus, les organisations, les territoires (déclin relatif de la *hard politics* ou de la politique structurée par la guerre selon Mann [1997]), et, d'autre part, par l'adaptation, la résistance ou le soutien aux dynamiques du capitalisme de plus en plus mondialisé. Ceci ne signifie aucunement le déclin de l'État, mais indique des directions de restructuration de l'État.

Deuxièmement, la sociologie de l'État a été structurée par l'expérience européenne de la formation de l'État caractérisée notamment par la sortie du féodalisme en France, en Prusse ou en Angleterre (Genet, 2003). Ces expériences historiques européennes ont ensuite été comparées à celle des États-Unis. Or, la sociologie est confrontée à des dynamiques de globalisation dont les conséquences se font désormais très fortement sentir dans différents domaines, ce qui n'est sans doute qu'un début. Les travaux consacrés à l'État sont marqués depuis une dizaine d'années par la prolifération de recherches portant non seulement sur les États-Unis et le Japon, mais bien entendu sur tous les autres États, petits et grands, mettant en évidence en particulier les effets de la domination coloniale, un rôle différencié de la guerre et différentes trajectoires historiques (Centeno, 2002 ; Kohli, 2004 ; Vu, 2010a). L'ONU reconnaît désormais un peu plus de 190 États – le dernier étant le Sud-Soudan, créé l'année dernière. La sociologie comparée de la construction de l'État s'émancipe de la matrice européenne de la sociologie de l'État et suggère de nouvelles pistes d'analyse.

Troisièmement, la sociologie de l'État n'échappe pas au foisonnement, parfois vertigineux, qui caractérise les développements de la sociologie

contemporaine. La fréquentation régulière des grandes revues internationales (pas seulement américaines) ou du congrès de l'Association internationale de sociologie témoigne du poids de grandes thématiques comme la mobilité (2), le genre, l'immigration, l'environnement, le risque, les identités, la sociologie des sciences et des techniques. Nombre de ces travaux visent à sortir la sociologie de son carcan national et à remettre en cause, à redéfinir ou à marginaliser la question de l'État. La sociologie contemporaine de l'État est par ailleurs profondément travaillée par les questions de globalisation. Celles-ci remettent en cause l'approche classique de l'État d'au moins deux manières : d'abord, quant au rapport de l'État au territoire ; ensuite, en ce qui concerne son identification à la nation.

S'agissant du territoire, les interrogations portent sur la migration de tâches, de missions, de fonctions de l'État à des niveaux supra- et infra-étatiques. Cette dimension territoriale de l'État est radicalement mise en cause chez les sociologues de la globalisation comme Sassen (2009) ou Beck et Grande (2007), qui analysent les interdépendances entre les États et les réseaux transnationaux. Beck en particulier, à partir d'une analyse de la transnationalisation de l'État, tente de promouvoir la notion d'« État cosmopolitain ». L'argument est bien connu, l'enchevêtrement des niveaux d'intervention des acteurs sociaux rend le territoire national moins pertinent. C'est « la fin des territoires » qu'évoquait Badie (1995). S'agissant de l'identification de l'État à la nation, le débat concerne la pluralisation des sociétés et la multiplication des réseaux transnationaux (Breckenridge *et al.*, 2002). Les travaux sociologiques consacrés aux processus de globalisation, au cosmopolitisme, aux réseaux d'innovation, à l'environnement donnent à voir un monde plus interdépendant et moins structuré par l'État-nation. Le processus de renforcement continu des sociétés nationales, renforcé par l'État depuis plus d'un siècle, toucherait peut-être à sa fin.

Ces processus d'européanisation ou de globalisation sont contestés, variés, très inégalement avancés d'un secteur à l'autre, d'un endroit à l'autre, parfois déconnectés les uns des autres. Les sociétés s'organiseraient désormais dans l'interaction entre des échelles variées, enchevêtrées, parfois contradictoires. Cette modification des échelles s'analyse en partie en lien avec les transformations du capitalisme. Un courant théorique interprète ces processus comme une transformation fondamentale des sociétés, proposant de prendre au sérieux l'hypothèse de la formation d'une société mondiale (Giddens, 1985), et, en ce qui nous concerne, éventuellement des éléments de société européenne (Fligstein, 2007 ; Immerfall et Therborn, 2010). Autrement dit, la dynamique des flux, des interactions, des stratégies d'acteurs collectifs et individuels est telle que la société aujourd'hui serait en voie de recomposition à l'échelle mondiale et/ou européenne, marginalisant les États et érodant les sociétés nationales. Des systèmes sociaux seraient en voie de constitution sans être articulés dans le cadre des États-nations (Favell et Guiraudon, 2011).

(2) Voir, en français, Urry (2005).

La culture, les représentations, les mouvements sociaux (y compris environnement et droits de l'homme), les classes sociales, le capitalisme, c'est-à-dire les forces à l'avant-garde de ces processus, s'évaderaient des États-nations. L'échelle mondiale et/ou européenne serait ainsi le nouveau niveau de structuration des grands conflits (culturels et sociaux) des intérêts, et de leur régulation – par exemple pour les mouvements sociaux. La capacité des États à structurer et réguler leur société serait de fait fort réduite (3). L'exemple de l'économie est évidemment le plus criant, la récente crise de 2008 montrant l'impuissance des États – pourtant soucieux de servir de rempart – à réguler les flux financiers, au point que certains sont menacés de faillite.

L'une des interrogations sous-jacentes est évidemment celle de l'articulation entre la question de l'État et celle du capitalisme. Une partie des sciences sociales reste structurée par l'opposition entre État et marché, entre sphère politique et sphère marchande. Pourtant, dans son analyse de la bureaucratie, Weber montrait déjà avec force les développements parallèles de l'État (appuyé sur la bureaucratie, les règles codifiées et rationnelles) et du capitalisme (4). À sa suite, de grands livres, comme ceux de Arrighi (2007) ou de Wallerstein (5), ont articulé de manière convaincante l'analyse des contradictions du capitalisme et celle des dynamiques de l'État. Le changement d'échelle, avec le développement des routes commerciales, du commerce, de l'esclavage et de la colonisation, a été organisé par les États (ou dans l'ombre de l'État) afin de permettre de nouvelles dynamiques d'expansion. C'est au point que, désormais, la plupart des travaux sur la formation de l'État combinent de manières diverses ces deux éléments (Lachman, 2010 ; Vu, 2010b).

Sans surprise, le contexte actuel de globalisation et de financiarisation de l'économie pousse à reprendre cette discussion. Puisqu'il est généralement admis qu'il en va d'une transformation importante du capitalisme, il serait étonnant que cela soit sans conséquence pour l'État, sauf à croire à une autonomie totale de celui-ci. Ainsi les tenants de l'analyse néomarxiste se sont-ils demandé si la globalisation du capitalisme ne rendait pas les États obsolètes. Dans une version plus sophistiquée, le sociologue de Lancaster, Jessop (2002), suggère qu'en fait, dans différents pays, l'État s'est restructuré pour renforcer les mécanismes du marché, au point de devenir un soutien puissant aux acteurs économiques. À la limite, les auteurs néomarxistes font de l'État un site stratégique de structuration de la dimension la plus capitaliste de la globalisation (Brenner, 2004 ; Jessop, 2007). À tout le moins, on plaidera ici pour une relation croisée entre les transformations du capitalisme et celles de l'État. Sans tomber dans le déterminisme économique, et sans préjuger de relations de causalité ou de mécanismes spécifiques, nous formulons une

(3) D'autres processus de globalisation ont des effets importants sur la transformation de l'État, notamment en matière de droit (Auby, 2010).

(4) Le Galès et Scott (2008) se sont directement inspirés de cette démonstration en défendant l'idée d'une « nouvelle révolution bureaucratique » dans les grandes entreprises et au sein de l'État.

(5) Voir les trois volumes de *The modern world-system* publiés entre 1974 et 1989.

double hypothèse : les processus d'extension de la sphère marchande, de globalisation et de financiarisation mettent à mal la capacité de l'État à contrôler, réguler et sanctionner les acteurs économiques. À l'inverse, ces processus accroissent les interdépendances entre les États ; ils exacerbent les conflits entre les acteurs du capitalisme et les États. Différents courants de recherche – ceux de la sociologie économique, de la *political economy* (Levi, 2006) comme le courant néomarxiste – ont bien montré le rôle de l'État pour ouvrir au marché de nouveaux secteurs d'activité contre les intérêts de groupes régulés par exemple par la tradition ou la réciprocité. La période de crise financière en donne d'amples exemples. Peut-on penser l'État en Grèce ou en Irlande indépendamment de la pression exercée par les marchés financiers, par la dette et par les négociations avec les organisations internationales ?

Quatrièmement, l'État tient bon. Certains États ont bien cédé une part de leur autonomie à des entités supranationales, soit par des accords commerciaux (comme l'ALENA ou le Mercosur), soit par une intégration juridique et politique contraignante (comme l'Union européenne) ; d'autres partagent leurs prérogatives politiques avec des organisations non étatiques dépourvues de souveraineté territoriale, mais qui néanmoins occupent des fonctions telles que services sociaux ou forces armées, souvent avec l'assentiment populaire et une bonne pénétration dans la société civile (Hibou, 1999). Mais, en même temps, de nouveaux États continuent à se former – notamment à la suite de l'éclatement de l'empire soviétique – et les plus anciens continuent à s'efforcer d'accomplir les tâches qui sont traditionnellement les leurs : maintenir l'ordre, protéger la population, orienter l'économie, etc. Le temps paraît loin où d'aucuns se réjouissaient (et d'autres s'angoissaient) de son dépérissement prochain, jugé inéluctable par de nombreux chercheurs (6).

Cinquièmement, si l'État est contesté, les travaux qui lui sont consacrés demeurent très importants. On observe aujourd'hui un regain d'intérêt pour l'État (accompagné d'un élargissement de ce concept et de celui de formation de l'État) dans les sciences sociales. De nouveaux adjectifs lui sont accolés : « postcolonial », « postconflit », « défaillant », « régulateur », « effondré », « *market making* » ; cette floraison révèle une reconnaissance de la centralité de l'État, à la fois comme institution dotée de capacité de changement social et de contrôle, et comme concept théorique indispensable à l'analyse comparative systématique. Ainsi, parmi les auteurs de sciences sociales contemporains les plus importants, plusieurs poursuivent des projets ambitieux concernant l'État : Michael Mann, le grand sociologue britannique de UCLA, termine le troisième volume de sa trilogie sur l'État provisoirement intitulé *The sources of social power : globalization* (7). Alessandro Pizzorno (depuis Florence) anime un groupe de travail sur la question de la démocratie et de l'État avec les meilleurs collègues italiens, et le sociologue wébérien

(6) Voir, par exemple, Evans (1997).

(7) Qui fait suite aux deux volumes classiques : *The sources of social power.* I : *A history of power from the beginning to A.D. 1760* (1986) et II : *The rise of classes and nation States, 1760-1914* (1993).

Gianfranco Poggi (à Trente) s'intéresse toujours aux formes d'institutionnalisation de l'État. Quentin Skinner (à Cambridge et à Londres) poursuit sa généalogie de l'État (2009). Wolfgang Streeck (à l'Institut Max Planck de Cologne) développe une analyse systématique de la crise fiscale structurelle des États (2007). Mitchell Dean (à Sidney) élabore son analyse de l'État à partir de la perspective foucaldienne de la gouvernementalité et de la rationalité du gouvernement (2010). Bob Jessop (à Lancaster) développe une analyse précise des transformations de l'État liées aux transformations du capitalisme (2002). Stephen Skowronek (à Yale) poursuit son travail néo-institutionnaliste sur l'État aux États-Unis et sur les processus d'institutionnalisation (Skowronek et Glassman, 2007). L'anthropologue James C. Scott (lui aussi à Yale) analyse les résistances à l'État (2009). Quant à Charles Tilly, il est décédé avant d'achever un nouveau grand livre, *Cities and States in world history* (2010). Notons aussi que le courant du choix rationnel a multiplié les projets de recherche ambitieux pour rendre compte de la formation de l'État et de ses dynamiques à partir de l'analyse des choix stratégiques de coopération, de maximisation de l'intérêt ou d'affrontement opérés par les gouvernants et les gouvernés (Levi, 1988 ; Kiser et Linton, 2002).

Par conséquent, l'État fait l'objet de très nombreux travaux. Le débat est vif, internationalisé et traverse une bonne partie des sciences sociales : ces changements sont-ils significatifs pour les États ? Que cela change-t-il pour les sociétés nationales ? Que deviennent les États ? Comment se réorganisent-ils ? Faut-il mettre l'accent sur l'héritage et la longue durée des États ou au contraire sur les caractéristiques actuelles des États en action, et les changements ? Quelles sont les variables et les temporalités pertinentes pour analyser l'État ? Les dynamiques sociales sont-elles centrales pour comprendre le changement de l'État ? Toute une série de travaux met en évidence non pas l'immobilisme ni le retrait de l'État, mais de profondes transformations, difficiles à mesurer, interpréter ou évaluer, et regroupées sous le vocable de « recomposition de l'État ». À la suite de Luhmann, une partie de la sociologie allemande et néerlandaise (Renate Mayntz, Jan Kooiman) a développé par exemple une sociologie des réseaux et de la gouvernance soulignant la difficulté de l'État à réguler la société, à résoudre les conflits, à orienter le comportement des groupes. Cependant, l'État ne disparaît pas, des mécanismes de recentralisation sont mis en place, et sa capacité d'intervention dans la société se développe dans certains secteurs (Jacobs et Kings, 2009 ; Faucher-King et Le Galès, 2010). La réponse à ces questions passe à la fois par des recherches empiriques précises, mais aussi, et peut-être surtout, dans la phase actuelle, par une réflexion sur les catégories d'analyse et les conceptualisations de l'État.

Ces nombreux travaux sont marqués par des ambiguïtés conceptuelles et des perspectives très différentes. Ce numéro thématique a donc pour raison d'être de rendre compte des débats contemporains concernant la sociologie de l'État à partir de travaux de sociologues, de politistes et d'historiens. Même si de nombreuses recherches empiriques sont mentionnées, ce numéro vise surtout à présenter des articles plus conceptuels d'auteurs peu connus en

France, et au cœur des débats contemporains sur l'État en Europe et aux États-Unis. Il ne s'agit cependant pas de répéter « *bringing the State back in* » comme ont pu le faire dans les années 1970 et 1980 Theda Skocpol, Ira Katznelson, Peter Evans et quelques autres, sous les auspices du *Social science research council* aux États-Unis. Il s'agissait alors, en réaction d'une part aux travaux marxistes axés sur la société et les classes sociales, et d'autre part aux recherches comparatives organisées autour du paradigme de la modernisation, d'étudier la capacité de l'État à s'émanciper des intérêts de classe ou de groupe et à réaliser les objectifs de ses dirigeants (Evans, Rueschemeyer et Skocpol, 1985). Ce regain d'intérêt pour l'État, s'inscrivant dans un cadre wébérien, s'attachait avant tout à la pénétration progressive de l'ensemble du territoire par des structures bureaucratiques centralisées en expansion continue, et privilégiait des activités comme la levée de l'impôt pour financer la guerre, la promotion autoritaire d'une langue commune pour construire l'unité nationale et la routinisation de la gestion des services publics, du modeste service postal des débuts aux régimes modernes de régulation et de protection sociale (Tilly, 1975). L'État émergeait dans le creuset des conflits territoriaux et des guerres. Que deviennent les États-nations à l'ère de l'intégration économique accélérée ? Le modèle est-il assez compréhensif pour expliquer la diversité des formes étatiques ou les chemins de traverse suivis par la construction de l'État après la fin de la guerre froide et de la colonisation ? En somme, l'autonomie et la capacité de l'État se maintiendraient-elles dans ces nouvelles circonstances, ou bien ces auteurs n'avaient-ils si bien compris l'État que parce que l'heure de son déclin avait sonné ? (Gartzke, 2007). De la même manière, du côté français, ce numéro a aussi pour vocation à faire le lien avec le travail de Pierre Birnbaum (8), l'un des contributeurs de ce numéro, dont les travaux, seuls ou avec Bertrand Badie, ont été majeurs pour la sociologie de l'État en France et à l'étranger. Il a proposé une sociologie historique comparée de la formation de l'État d'inspiration wébérienne, mettant notamment l'accent sur les processus de différenciation des élites et la centralisation, dont on voit désormais mieux les limites.

Ce numéro ne vise donc pas à revisiter les travaux concernant les origines et les trajectoires historiques de l'État, mais plutôt à présenter des travaux européens ou américains récents proposant des pistes de recherche, des conceptualisations qui contribuent au renouvellement de la sociologie de l'État, et donc à l'analyse des sociétés européennes et américaines.

Comment analyser la recomposition de l'État ? Chantiers de recherche empiriques

La sociologie de l'État est aujourd'hui caractérisée par un investissement dans des projets empiriques. En effet, un peu partout dans le monde, l'État est

(8) Voir *Le temps de l'État* (2007).

considéré comme « en recomposition ». Dans l'ouvrage pionnier publié en 1996 sous la direction de Wright et Cassese, *La recomposition de l'État en Europe*, les différents auteurs abandonnaient l'idée de l'État en voie de disparition tout en mettant l'accent sur les logiques de sa dilatation verticale et horizontale, sur le brouillage des frontières et les enchevêtrements de réseaux.

Plusieurs équipes ont lancé des travaux empiriques un peu systématiques afin de rendre compte des transformations affectant les structures et l'organisation des États, leurs activités en relation avec des dynamiques économiques (processus de globalisation du capitalisme) ou politique (construction de l'Union européenne et de régulations internationales). Citons notamment l'énorme projet « *TranState* » de l'université de Brême, dirigé par Stephan Leibfried (voir Encadré), le projet à Dublin « *Mapping the Irish State* », de Niamh Hardiman et Colin Scott, visant à documenter précisément les transformations organisationnelles de l'État irlandais (http://geary.ucd.ie/mapping/). Le projet irlandais, très systématique, documente et mesure les transformations radicales des organisations étatiques. Les auteurs montrent que, sur plusieurs décennies, les organisations différenciées, autonomes, publiques ont été remplacées par des agences de régulation/réglementation, des organisations publiques/privées qui mettent à mal la vision classique de la bureaucratie centralisée, autonome et différenciée (Hardiman et Scott, 2009, 2010). La bureaucratie classique a été très largement remplacée par ces agences, ce qui se mesure en termes de personnels, de budget, de responsabilité de mise en œuvre de l'action publique, de moindre différenciation des élites. Les grandes bureaucraties des ministères sont devenues moins importantes.

De son côté, le projet allemand « *TranState* » est particulièrement révélateur des recherches en cours, comme le montre la présentation ci-dessous.

The Collaborative Research Center 597 « Transformations of the State »

The Collaborative Research Center known as « TranState », funded by the German Research Foundation, was set up at the University of Bremen and Jacobs University Bremen in January of 2003. Scholars in political science, law, sociology and economics work together to determine if, and precisely how, pressures from globalization and liberalization over the past thirty years have changed the core institutions and functions that define the classical nation State.

The first phase of research (2003-2006) at TranState, based on comparative studies of a selection of OECD countries that includes the world's most mature nation States, revealed that globalization has indeed resulted in fundamental changes in the role of the State. But the oft-heard pronouncements that politics and the nation State are on the fast track to extinction and multi-national companies are usurping governing powers, appear to be exaggerated. Our results indicate that the State has generally withdrawn from the supply of services such as telecommunications, electricity, postal distribution, and even some aspects of the military

.../...

services, but maintains political responsibility and is still held to account for them by the citizens.

In the second phase of research at TranState (2007-2010), we are attempting to determine the precise causes and driving forces behind each of the observed changes in nation State services and institutions. In the third phase (2011-2014) we will examine how the changes are affecting the supply of the State's normative services such as security, welfare, and legitimacy.

Two volumes give an overview of the work of this 90-person undertaking : *Transformations of the State ?* (Cambridge University Press, 2005) and *Transforming the golden age nation State ?* (Palgrave Macmillan, 2007). Palgrave Macmillan has published many of our studies in its series « Transformations of the State ».

Source : http://www.sfb597.uni-bremen.de/?SPRACHE=en.

Ce projet est une énorme entreprise interdisciplinaire planifiée sur dix ans. Le projet intellectuel vise à mettre en évidence les transformations des institutions et des organisations d'une part, celle des fonctions de l'État d'autre part, et cela en relation avec des dynamiques de globalisation, de privatisation et d'européanisation. L'objectif est d'identifier ce qui a changé et de distinguer une période particulière de l'État, celle des Trente Glorieuses, avec la période actuelle. Fidèles à la tradition qui, depuis Hobbes, assimile l'État à une personne morale fictive, les responsables du projet, à l'origine Michael Zürn et Stephan Leibfried (2006), qualifient l'État contemporain de « bête polymorphe », pour souligner qu'il ne saurait se réduire au monopole de la violence. Le Léviathan est ainsi rebaptisé *Trudi*, acronyme renvoyant (en anglais) aux quatre dimensions de l'État moderne : l'État territorial qui extrait des ressources, l'État de droit (*Rule of law*), l'État démocratique en quête de légitimité, et l'État interventionniste via les politiques publiques et notamment l'État-providence. Leur cadre d'analyse consiste à montrer comment les tendances à la privatisation, la transnationalisation (notamment du droit) et l'internationalisation ont contribué à la transformation de *Trudi*.

Dans le cas français, les recherches irlandaises font écho aux travaux de Eymeri sur la fabrique des énarques (2001), sur le déclin du droit administratif (Caillosse, 2008) et surtout sur les différentes réformes de l'État et sa réorganisation via la LOLF, la RGPP et la création de différentes agences (Bezes, 2009). De nombreux travaux sur la décentralisation et les privatisations ont également contribué à l'analyse des transformations de la fonction publique et des réformes de l'État. L'État considéré du point de vue de l'administration et de son organisation est analysé comme en phase de profonde transformation. La multiplication des agences, par exemple, donne à voir une organisation très différente de la bureaucratie wébérienne (Pollitt *et al.*, 2004 ; Benamouzig et Besançon, 2005 ; Flinders, 2008). Un courant de la sociologie politique française constructiviste, inspiré par Bourdieu (notamment son livre *La noblesse d'État* publié en 1989), par les juristes, mais aussi

par Durkheim et Foucault, regroupé sous l'appellation « socio-histoire », a également développé une analyse originale des institutions d'État, de leur genèse et des politiques publiques (9). Ces travaux ont comme point de départ un travail très précis sur la formation des catégories de l'État, les luttes des différents agents, ou la mobilisation de savoirs spécialisés dans le cadre des sciences de gouvernement (Ihl, Kaluszynski et Pollet, 2003). Ce courant de socio-histoire s'est particulièrement intéressé aux dynamiques d'étatisation au sens de Foucault, à l'institutionnalisation de nouveaux domaines d'action publique, à la formation des frontières de l'État, de ses représentations, des usages, à la politisation des problèmes publics. Programme de travail micro-sociologique et constructiviste, la socio-histoire s'intéresse au travail incessant de redéfinition des règles, des pratiques, des apprentissages et des usages par les acteurs, à la construction des catégories et à leurs processus de naturalisation. Ces travaux mettent l'accent sur la domination symbolique et concrète exercée par l'État à partir d'une déconstruction systématique des grandes catégories héritées, en partant des individus et de leurs trajectoires sociales. Cette socio-histoire se distingue de la sociologie historique du politique (Deloye, 2007), qui met davantage l'accent sur les relations avec l'histoire pour mettre en évidence les interactions historiques entre social et politique en privilégiant la dimension politique, démarche davantage influencée par Tilly, Elias ou Weber. Enfin, toujours dans une perspective de socio-histoire, à partir de ses travaux sur l'État en Afrique, Leguil-Bayart a organisé un groupe de recherche mettant l'accent sur l'historicité et les trajectoires des sociétés et de leurs États, la gouvernementalité foucaldienne et la comparaison (10).

Ce bref aperçu montre que ces travaux empiriques ont souvent un recul historique de plusieurs dizaines d'années, parfois un siècle. Cependant, ils ne sont pas d'abord organisés ou conçus à partir des variables classiques de la construction de l'État. Ensuite, ils mettent à mal la distinction entre État faible et État fort. Ils révèlent, enfin, qu'au-delà des questions d'organisations, d'agences et d'élites la conceptualisation de l'État est assez confuse. L'analyse du changement laisse également perplexe, certains identifiant des changements majeurs alors que d'autres ne voient que des modifications secondaires.

Le terme État, comme toutes les catégories de sciences sociales, fait l'objet de multiples usages, définitions et instrumentations. Deux débats ont été choisis dans la littérature pour présenter une partie des travaux contemporains. Le premier concerne les questions de définition. Certains auteurs plus constructivistes ou culturalistes refusent l'idée même d'une définition qui risquerait de réifier un artefact. D'autres, au contraire, s'essaient à des définitions souvent inspirées de Weber ou plus clairement juridiques et fonctionnalistes. Un second débat peut être résumé par les différences séparant deux

(9) Voir le projet intellectuel de la revue *Genèses*, créée en 1990 par Gérard Noiriel et Michel Offerlé, au carrefour de l'histoire, de la science politique et de la sociologie. Voir notamment le numéro « Étatisations » (1997, 28) et le texte programmatique de Michel Offerlé.

(10) Voir le site www.fasopo.org.

regards sur l'État : l'un privilégie ce que Leca (2010) appelle « l'être de l'État » (l'identité unificatrice, le récit symbolique, les institutions), souvent lié à sa genèse ; l'autre met en lumière le « faire de l'État ». Certains voient surtout dans l'État la dimension institutionnelle et symbolique, la protection des citoyens, quelque chose de presque immanent, pendant que d'autres mettent l'accent sur les actions, les activités et les changements.

Quels outils intellectuels mobiliser ? Définitions wébériennes et contestations constructivistes du modèle standard de l'État européen

Une grande partie de la confusion qui entoure l'analyse de la recomposition de l'État découle des facteurs et des critères de définition retenus. Les termes d'État, de qualités de l'État (*stateness* ou *statehoodness*), de régime, de gouvernement sont souvent utilisés de manière interchangeable. Pour la théorie juridique classique (Loughlin, 2009), l'État est d'abord un territoire indépendant, un appareil institutionnel de gouvernement et la source légitime du droit. Cette dimension administrative et institutionnelle, couplée au service public et au droit administratif, est évidemment particulièrement centrale dans le cas français (Legendre, 1992).

Différents auteurs ont tenté de stabiliser une définition de l'État d'inspiration wébérienne qui privilégie la question de la coercition, à savoir « une institution politique à activité continue dont la direction administrative revendique avec succès pour l'exécution des règlements établis le monopole de la contrainte physique légitime » (Weber, 1971, p. 57) (11). Badie et Birnbaum (1994) privilégient un autre critère : celui de la différenciation : « L'État, c'est en premier lieu une question de sociologie interne : un espace public qui se forme face à une société civile avec la prétention d'assurer le monopole des fonctions publiques, des allégeances prioritaires qui construisent l'obéissance civile, de différencier le politique et le social par le recrutement d'un personnel propre et la production d'institutions propres. » (p. 190). Cette perspective classique de sociologie de l'État met l'accent sur les acteurs individuels ou collectifs qui peuplent les organisations de l'État, s'y investissent, revendiquent des ressources ou agissent au nom de l'État, et notamment à son sommet. Pour analyser l'État, Birnbaum met en avant les processus d'autonomisation, de centralisation, de différenciation des élites et de spécialisation de ses structures.

(11) Mais Chazel (2009) rappelle que, dans sa sociologie des religions, Weber définit l'État moderne de manière plus institutionnelle à partir d'une constitution, d'une administration et du droit : « Une institution politique dotée d'une "constitution" établie rationnellement, d'un droit fixé rationnellement et d'une administration conduite par des agents spécialisés conformément à des règles établies et rationnelles, c'est-à-dire des règles de droit. » (Weber, 1996, p. 493).

Dans les travaux contemporains, l'État est le plus souvent défini à partir du monopole et de la concentration des moyens de coercition, en tant qu'organisation. Les travaux les plus souvent utilisés définissent l'État comme un ensemble d'institutions interdépendantes, relativement différencié, légitime, autonome, sur un territoire donné, reconnu comme tel par les autres États, disposant d'une capacité administrative pour diriger la société, établir des règles contraignantes (légiférer) – notamment établir les droits de propriété et garantir les échanges, extraire et concentrer des ressources, organiser le développement économique, et protéger les citoyens (Mann, 1986 ; Leca, 2010). Pour tous ces auteurs, l'État prend des formes différentes selon les époques et les pays : ce n'est pas une forme rigide et stable. Les politistes insistent sur le fait que l'État fait partie d'un système d'État.

Cette définition classique a été contestée par toute une série de travaux d'inspiration plus constructiviste. Certains auteurs comme Quentin Skinner ont développé une généalogie de l'État qui se refuse à toute définition essentialiste, afin d'analyser à différentes époques les diverses significations attachées au mot « État ». Dans un texte récent qui fait suite à ses ouvrages classiques (Skinner, 1978 ; Tuck, 1993), il rappelle ainsi sa méthode dite « *Ideas in context* » (2009, pp. 325-326). La généalogie du concept dans le cadre britannique donne ainsi à voir des significations qui varient au cours des siècles, amenant Skinner à une position constructiviste assez radicale de rejet de l'usage générique du terme État.

La sociologie de l'État a également suivi certains des développements de la sociologie générale désormais influencée par des perspectives culturalistes. Les travaux sur des États de plus en plus divers ont eu pour effet de montrer à la fois la force de certains mimétismes institutionnels – ambassades, gouvernements, parlements, juridictions –, mais aussi la diversité d'effets de contexte. Le modèle standard de l'État européen analysé à partir de Weber qui servait de base à de nombreux travaux est apparu progressivement comme moins fécond pour rendre compte d'une diversité de situations, en particulier du fait de la multiplication des formes d'État ne correspondant pas au modèle classique, évolution qui a une influence sur les États européens eux-mêmes. Le modèle original n'est d'ailleurs pas intangible. Les débats vifs, notamment ceux de la sociologie historique comparée américaine, ont d'abord discuté le paradigme « fiscal militaire » mobilisé classiquement dans les premiers travaux. Il a été complété par les recherches qui ont mis en évidence l'autonomisation de l'État – ce que d'aucuns appellent la troisième vague de travaux –, insistant avant tout sur les dimensions culturelles et sur des mécanismes plus précis d'émergence de l'État en lien avec la guerre et la concurrence économique (Spruyt, 2002). D'autres, enfin, soulignent l'émergence des savoirs, des technologies, de types de représentations, de savoirs d'ingénieurs ou de médecins qui ont contribué à l'émergence de l'État moderne (Baldwin, 2005 ; Carroll, 2006, 2009), et ce en lien avec le programme de recherche *STS* (*Science and technology studies*) (12). Ces

(12) En particulier les travaux de Bruno Latour et John Law.

approches ont fait l'objet de remarquables travaux concernant les technologies de gouvernement, les savoirs ou la capacité de l'État à compter, mesurer, catégoriser, auditer (Desrosières, 1993 ; Porter, 1995).

À partir de ces travaux contemporains d'inspiration plus foucaldienne, Carroll propose la définition suivante, plus proche de la notion d'assemblage de la sociologie latourienne, à savoir : « *The State can be understood simultaneously as an idea, a system, and a country, as a complex of meanings, practices, and materialities. The State idea has become a powerful discursive formation, a cognitive structure, and assemblage of institutions : the State system has become a vast organizational apparatus that is practiced with varying degree of coherence (and indeed incoherence) from the heads of executive agencies to the most mundane aspect of everyday life : and the State country is constituted through the materialities of land, built environment, and bodies/people, transformed by the co-productive agencies of science and government and rendered in the new forms of techno-territory, infrastructural jurisdiction and bio-population*. » (2009, p. 92).

Les travaux inspirés par les *cultural studies* sur l'État constituent un ensemble riche et divers, visant à déconstruire le plus radicalement possible les catégories aussi européennes et centrales pour les sciences sociales que celles d'État ou de capitalisme. Les aspects immatériels de l'État, comme les savoirs scientifiques ou le contrôle des connaissances, sont mis en avant, conduisant à des recherches sur les pratiques étatiques, les rationalités, les technologies de gouvernement, ce qui constitue un décentrement de l'analyse de l'État (Linhardt et Moreau de Bellaing, 2005 ; Rose et Miller, 2008). Par conséquent, une partie des travaux insiste davantage, dans la lignée d'Elias, sur l'État comme forme contingente régulièrement renouvelée, tel un processus fluide cristallisé autour de configurations d'acteurs. D'autres encore proposent une lecture genrée de la formation de l'État (Adams, 2005). Bevir et Rhodes (2010) proposent dans leur ouvrage *The State as cultural practice* une analyse dite alternative au positivisme des sciences sociales, soit une définition de l'État qui serait un ensemble de significations en action (13).

Si l'on adopte la perspective des fonctions de l'État, les travaux montrent que nombre d'entre elles sont déléguées à des entreprises, des familles ou des milices (Hibou, 1999 ; Migdal, 2009). Les questions d'historicité, de processus indéterminés aux conséquences inattendues, de récits contradictoires contribuent à la critique de la réification de l'État. Migdal (2009), parmi d'autres, suggère de mettre en évidence des vagues de création d'État à différents moments historiques (l'après-Première Guerre mondiale, la décolonisation, la fin de l'empire soviétique) correspondant à des conditions politiques internationales, à des conceptions de l'État-nation et des formes de capitalisme différenciées qui débouchent sur la formation de différents types d'État.

(13) « *The State appears as a differentiated cultural practice composed of all kinds of contigent and shifting beliefs and actions, where these beliefs and actions can be explained through an historial understanding*. » (Bevir et Rhodes, 2010, p. 8).

Implicitement ou explicitement, la sociologie comparée contemporaine de l'État voit dans la dichotomie entre État fort et État faible le résultat d'une analyse « européano-centrée », pour ne pas dire étroitement franco-centrée. Si de nombreux travaux convergent pour mettre en évidence une plus grande diversité des trajectoires historiques et la relative contingence de l'État comme ordre social et politique, d'aucuns ne partagent pas le constructivisme plus poussé qui tend à rendre l'État remarquablement évanescent, notamment dans les analyses culturalistes (Marinetto, 2007).

La solution proposée serait-elle de tout prendre en compte en même temps ? C'est la solution que semble suggérer Migdal (2009, p. 192), qui, dans une récente analyse du champ de recherche sur l'État, suggère, au nom d'une complexité multidimensionnelle (*sic*), d'utiliser une boîte à outils éclectique combinant des approches culturalistes, structuralistes, historiques, quantitatives, sans oublier le choix rationnel. Il n'est pas certain que cette perspective fourre-tout contribue à clarifier concepts et théories, ni ne rende aisées les recherches empiriques comparées. Tous les articles de ce numéro prennent part à ce débat en laissant de côté la dimension constructiviste, mais en essayant d'identifier les variables pertinentes pour définir l'État et les qualités de l'État.

L'État défini par ses activités, ses politiques publiques et ses instruments : le *policy State* pour analyser la recomposition de l'État

Le second débat porte sur l'incarnation de l'État dans l'action gouvernementale et les politiques publiques. Classiquement, les auteurs plus intéressés par la formation de l'État ignorent cette dimension. À l'inverse, les auteurs étudiant les politiques publiques voient dans les transformations de l'action publique et du gouvernement une dimension centrale de recomposition de l'État, dès lors que celle-ci est envisagée surtout du côté de la domination, de la capacité à structurer et diriger la société. Dans cette perspective, la question des fonctions de l'État apparaît particulièrement réductrice. Le développement de l'État occidental, notamment en Europe, mesurable tout au long du XX^{e} siècle, ne s'analyse pas seulement en termes de fonctions, mais davantage en termes d'action, d'interactions, d'activités. Au risque de perdre quelque peu de vue l'héritage historique, les auteurs adoptant ce point de vue font valoir que le rôle de la centralisation a sans doute été exagéré par les sociologues occupés par les comparaisons historiques. Cette controverse traverse plusieurs articles de ce numéro.

Différents courants de recherches sociologiques et historiques ont bien montré comment, à partir de la fin du Moyen Âge, le souci de gouverner le peuple se fait jour parmi les élites étatiques. Skinner (2009) rappelle qu'État renvoie d'abord à l'idée des citoyens qui doivent obéir à la loi. À partir de la Renaissance, l'État est, au contraire, identifié progressivement aux gouvernants. Les questions liées à l'État se formulent en termes d'art de la gouvernance, même si le terme renvoie à la fois au peuple et au souverain. Les

actions du souverain s'autonomisent. Dans un registre différent, Foucault opère un glissement décisif lorsqu'il met de côté la question de l'essence, de la nature et des fondements de l'État pour s'interroger sur l'État en action, sur ses activités concrètes, sur les grands appareils scolaires, militaires, de santé, de justice qui fournissent la matière concrète de l'État. Sa réflexion sur le pouvoir est nourrie de ce questionnement sur l'étatisation de la société, du développement de ces appareils et de leurs effets. Foucault et ses successeurs s'intéressent à l'émergence des sciences camérales, à ces utopies critiques de l'absolutisme soucieuses de réformes. Ces traités font œuvre de rationalisation en promouvant la mise en ordre des pouvoirs et règlements royaux, et visent à la création d'une administration spécialisée garantissant prospérité et sécurité au royaume, en France et en Prusse en tout premier lieu, ce qui correspond, pour cette dernière, au développement de la science du gouvernement, « *Polizeiwissenschaft* », comme discipline académique. Weber ou d'autres s'inspirant de lui, comme Scott (1998), ont bien mis en évidence ces dynamiques de rationalisation des actions et du gouvernement. En d'autres termes, les actions de l'État, par exemple la standardisation ou les politiques publiques, sont centrales dans le développement de l'État moderne et l'organisation, la structuration de la société. Weber est ainsi mobilisé d'une manière différente de celle de Birnbaum dans les travaux historiques ou plus contemporains sur l'État, lorsque des auteurs prennent en compte les politiques publiques, comme le font Mann, Scott ou Skowronek.

Mann constitue l'un de nos points de départ pour l'analyse de la recomposition de l'État, lui aussi ancré dans la tradition wébérienne. Le sociologue britannique reprend une distinction classique, « pouvoir sur » *versus* « pouvoir de ». Dans ses termes, Mann distingue ce qu'il nomme deux formes de pouvoir d'État, le pouvoir « despotique » (ou pouvoir sur) des élites de l'État, à savoir « *the range of actions which the elite is empowered to undertake without routine, institutionalised negotiation with civil society groups* ». Le second pouvoir d'État est appelé « pouvoir infrastructurel » (ou pouvoir de), « *the capacity of the State actually to penetrate civil society, and to implement logistically political decisions thoughout the realms* » (1985, p. 113). Ces deux dimensions sont indépendantes mais se combinent dans le schéma de Mann. Cela lui permet de distinguer, dans ses deux volumes magistraux, des formes d'État féodal (faible pouvoir despotique et faible pouvoir insfrastructurel) et des formes bureaucratiques, impériales ou autoritaires. Cela le conduit à suggérer un point central de recomposition de l'État : avec l'accroissement de l'intervention de l'État et de la démocratie au XX^{e} siècle, l'État peut devenir à la fois beaucoup plus fort sur la seconde dimension et plus faible sur la dimension despotique, car les élites sont moins différenciées par rapport aux élites économiques, et elles ont moins de pouvoir sur ce que l'on nomme couramment la société civile. Cette dimension infrastructurelle peut s'analyser avant tout par le développement des politiques publiques. La définition est importante : Mann parle bien de la capacité de l'État à mettre en œuvre des décisions politiques sur le territoire, c'est-à-dire des politiques publiques. De nombreux facteurs contribuent à renforcer cette capacité

des États, que l'on pourrait appeler capacité à gouverner et à mettre en œuvre des politiques qui changent la société. Lorsque ces facteurs jouent contre la capacité à gouverner, ce n'est pas sans effet sur l'État et sur sa légitimité.

C'est la raison pour laquelle une partie significative des travaux sur les politiques publiques s'interroge sur les transformations de l'État vu au prisme de l'action publique. Leur tendance est ainsi de marginaliser la question de la différenciation des élites ou de la centralisation de l'appareil administratif, et de mettre l'accent sur les cadres cognitifs, les institutions, la multiplication des acteurs, l'illusion de la décision, la dimension collective des politiques publiques et de leur mise en œuvre (Bezes et Pierru, 2009). De nombreux travaux néo-institutionnalistes ont montré les dynamiques de transformation de l'État et des politiques publiques relativement indépendamment de la variable « élite ». Ce n'est cependant pas un rejet. À certains moments, dans certains secteurs, pour une durée limitée, des groupes d'élites sont centraux dans la transformation de politiques publiques (Genieys, 2008 ; Nord, 2010). Ce n'est pas rare, mais ce n'est pas la règle. Les travaux récents sur la formation de l'État insistent sur les contradictions, les négociations, les conflits au sein des élites plutôt que sur la question de la différenciation qui apparaît secondaire (Ziblatt, 2006 ; Lachmann, 2010).

La dynamique de long terme des activités de l'État contribue à la structuration politique, à la formation de conflits et à la légitimité de l'État (Duran, 2009, 2010) ; d'où l'importance de l'analyse de ces activités, des effets de leur mise en œuvre, et des différences qui séparent les États. Certes, cette idée (dont l'origine remonte aux travaux de Ted Lowi dans les années 1960) ne saurait complètement renverser la perspective, c'est-à-dire conduire à tout prétendre saisir de l'État à partir des politiques publiques. Plus simplement, nous croyons difficile de passer sous silence cette entropie croissante de l'État : ce dernier fait de plus en plus de choses dans des domaines de plus en plus divers. Rien n'indique que la genèse d'une forme d'État soit la principale variable explicative des transformations actuelles de l'État.

En d'autres termes, la dimension gouvernement et politique publique de l'État (*policy State*) est sans doute celle qui change le plus aujourd'hui pour des raisons analysées dans de nombreux ouvrages (privatisations, globalisation, etc. ; voir Weiss, 1998). Concluant un ouvrage sur l'État aux États-Unis, Skowronek (2009) esquisse une telle perspective. Après ses travaux consacrés à la formation de l'État et au développement de ses institutions, il constate que les sources de changement, de transformations des institutions de cet État se trouvent non pas du côté des institutions et de caractéristiques classiques de l'État, mais du côté des politiques publiques. Nos propres travaux vont dans le même sens : le poids des politiques publiques est tel que des mécanismes puissants de transformation s'enclenchent au sein des institutions. Les conséquences des politiques ont aussi des effets sur la légitimité de l'État et sa capacité de direction, de domination (Duran, 2009). Ce thème est particulièrement sensible dans la prise en compte des inégalités par exemple. Dans la sociologie wébérienne classique représentée notamment par Poggi (1990), la question de l'État est avant tout un processus d'institutionnalisation du

pouvoir politique. Les institutions différenciées sont bien l'un des piliers de l'État. Selon nous, la question est aujourd'hui de rendre compte de ces dynamiques d'institutionnalisation à partir de l'action publique.

Les recherches sur les politiques publiques, et leur accumulation, ont permis de préciser les questions de capacité de l'État à gouverner, son pouvoir infrastructurel à transformer la société en profondeur indépendamment de variables classiques comme le développement d'une administration centralisée. Les exemples sont légion. Le travail historique et comparatif de Baldwin (2005) offre un bel exemple d'analyse de l'action publique qui révèle des modes d'action, mais aussi des formes de légitimité et des capacités d'intervention différents d'un pays à l'autre. De nombreux travaux sur la Grande-Bretagne (Bulpitt, 1983 ; Burgi, 1992) ont montré des formes efficaces de centralisation qui ne passaient pas par le développement de l'appareil étatique français. Faire de la centralisation une variable-clé de l'État fort, de capacité de l'État, a été largement remis en cause par tout un ensemble de travaux de politiques publiques consacrés par exemple aux agences de régulation. L'ouvrage de Ziblatt (que mobilisent King et Lieberman dans leur article *infra*) consacré à la formation de l'État en Allemagne et en Italie montre bien la négociation qui se joue entre formes politiques anciennes et légitimes et l'État-nation en train de se faire. Cette négociation est centrale, car il en va de la formation du nouvel État. À la fin du XIX^{e} siècle, on voit ainsi les élites des nouveaux États (par exemple, ceux du sud de l'Allemagne) tenter de s'appuyer sur des capacités de gouvernement et de mise en œuvre de politiques publiques. De nombreux travaux contemporains insistent sur cette dimension de mobilisation, par exemple Ikenberry, pour qui « la première moitié du XX^{e} siècle était celle des États forts qui pouvaient mobiliser l'ensemble de la société pour la guerre ou pour l'industrialisation […] [Désormais] les États ont besoin d'être plus flexibles afin de travailler efficacement avec des groupes sociaux et des organisations. Le pouvoir de l'État a alors pour origine cette capacité à mobiliser et diriger le capital social et les ressources de son peuple » (2003, p. 353). Il souligne ce qui apparaît comme un paradoxe, à savoir que les États qui limitent le pouvoir coercitif du gouvernement, via un consensus normatif ou via des règles légales et constitutionnelles, renforcent de fait la capacité des leaders politiques à travailler avec et au travers de la société pour mobiliser des ressources et résoudre des problèmes (14). Les travaux sur l'action publique apportent de nombreuses confirmations de cela. Cette analyse permet de souligner que des variables qui ont pu être pertinentes à un moment donné pour caractériser un type d'État peuvent devenir moins pertinentes à un autre moment, ce qui justifie l'entreprise de ce numéro.

Les recherches les plus intéressantes concernant les politiques publiques combinent souvent une dimension institutionnaliste avec une dimension de mobilisation, d'action, de contestation qui permet de rendre compte finement

(14) Ceci va également dans le sens de l'hypothèse classique de Tilly (1992) : les relations entre États et villes sont centrales pour comprendre l'État.

de l'exercice de l'autorité et de la légitimité de l'État, de sa capacité à gouverner, et de ses échecs. En d'autres termes, les travaux sur les politiques publiques ont permis de montrer les limites du phénomène de la centralisation pour analyser l'État et comprendre ses transformations.

L'État se recompose aussi à partir des instruments, des bureaucraties, des technologies de gouvernement – une perspective développée par Weber et Foucault (Lascoumes et Le Galès, 2004). Weber a proposé une première problématisation du rôle des instruments d'action publique en les envisageant comme technique de domination. Foucault a repris à sa façon cet objet, en mettant en évidence l'importance de ce qu'il nomme « les procédures techniques » du pouvoir, c'est-à-dire « l'instrumentation » en tant qu'activité centrale dans « l'art de gouverner », et le développement de dispositifs concrets, de pratiques qui fonctionnent plus à la discipline qu'à la contrainte et cadrent les actions et représentations de tous les acteurs sociaux (Senellart, 1995).

Les transformations identifiées dans la période contemporaine, en lien notamment avec l'utilisation massive d'instruments fondés sur des connaissances codifiées et les puissances de calcul électronique, jouent un rôle dans la redéfinition du rôle de l'État. Schlinkel (2009) suggère un recentrement de l'État sur les questions de sécurité et de contrôle, de défense des populations. D'autres soulignent, enfin, le rôle des désastres et des catastrophes dans la redéfinition de l'État (Borraz, 2008). À titre d'exemple, les travaux trop peu nombreux sur la politique de taxation mettent en évidence le fait que cette capacité de l'État à extraire des ressources a fait l'objet d'une forte institutionnalisation dans la durée. Les processus de mondialisation rendent possibles des formes sophistiquées d'évasion fiscale plus ou moins légale puisqu'entreprises et citoyens fortunés peuvent jouer de la mobilité pour éviter de payer des impôts élevés. Ces travaux de politiques publiques sur la politique fiscale, l'argent des politiques publiques et sur la modification des relations entre États et grandes entreprises sont évidemment intéressants pour rendre compte de la transformation de l'État (Delalande, 2011 ; Bezes et Siné, 2011).

Présentation des articles du numéro

Les articles de ce numéro ont été rassemblés car ils contribuent aux deux controverses identifiées comme structurantes dans les débats sur la sociologie de l'État et sur la recomposition de l'État. La première controverse, complétée par la question de l'État fort et l'État faible, organise une première série de papiers. Dans leur article sur l'État aux États-Unis, Desmond King et Robert Lieberman engagent vigoureusement le débat avec les travaux classiques concernant l'État européen, comme ceux de Pierre Birnbaum ou de Peter Nettl, à partir de variables bien identifiées. Leur démonstration s'organise en deux temps. Ils s'appuient tout d'abord sur un ensemble de travaux récents concernant l'émergence de l'État pour complexifier l'analyse des variables caractérisant l'État, en mettant au jour des mécanismes puissants de formation

des États absents des cas français ou prussien, par exemple le rôle de la compétition politique. Ils montrent la diversité des trajectoires et la particularité des cas classiques européens, qui ne sauraient servir de matrice pour les autres États. Ensuite, ils soulignent différentes caractéristiques ayant permis à cet État de développer de fortes capacités d'intervention dans la société américaine, malgré les résistances. Ces différents points sont également illustrés par la note critique de Sarah Gensburger, qui présente de manière argumentée un vaste panorama des recherches et des débats des historiens sur l'État en France et aux États-Unis. La multiplication de riches travaux empiriques sur différents segments de l'État américain dont elle rend compte – la Cour suprême, les différentes agences, et surtout le fédéralisme – apporte des éléments à la thèse de King et Lieberman, et enrichit l'analyse de cet État qui n'est pas « faible ». Chemin faisant, ces deux articles contribuent précisément au débat sur les variables et la définition de l'État et de la qualité d'État, contributions qui montrent les limites des approches en termes de différenciation des élites ou de centralisation et de poids de l'administration. L'État américain est un État fort, mais pas à la manière européenne.

Ces deux articles montrent que la sociologie de l'État renouvelée, en prenant en compte d'autres variables, est essentielle pour comprendre l'une des dynamiques cruciales de la société américaine, à savoir la question ethnique et la place des populations afro-américaines. Les travaux sur les agences de régulation d'une part, sur l'institutionnalisation de la ségrégation d'autre part montrent cet État, au final très fort, mais qui s'est développé au-delà des variables classiques de la formation de l'État. Le modèle esquissé par ces auteurs n'est pas encore tout à fait cohérent, mais il permet de jeter les bases pouvant permettre une analyse empirique et comparée de la recomposition de l'État.

Cette question de la recomposition de l'État et de sa définition est au cœur de l'article de Philipp Genschel et Bernhard Zangl, du projet *TranState*. S'appuyant sur les recherches empiriques de l'équipe de Brême, ils proposent une analyse de l'évolution de l'exercice de l'autorité politique, caractéristique centrale de l'État pour ce groupe. Dans cet article analytique qui vise à documenter et à interpréter les transformations de l'État contemporain, ils mettent tout d'abord en évidence des logiques de nationalisation puis de dénationalisation de l'autorité politique. Synthétisant différentes recherches, notamment dans le domaine des relations internationales, ils identifient précisément des tendances de dénationalisation de l'autorité politique, désormais exercée en partie par des organisations internationales et souvent par des organisations privées. Ils proposent ensuite une interprétation originale et stimulante des différentes tendances observées. Ces auteurs mettent en évidence la fin du monopole de l'autorité politique exercée par l'État, un point de rupture considérable après un siècle de quasi-équivalence entre autorité de l'État et autorité politique légitime. Mais ils prennent bien soin de noter que l'État ne disparaît pas. Ils apportent des éléments précis qui montrent sa persistance dans de nombreux domaines. Ils interprètent ce changement de la manière suivante : l'État n'a pas le monopole d'exercice de l'autorité politique mais, au sein de

constellations d'acteurs divers à différents niveaux, il administre l'autorité politique et garde un rôle central de légitimation. Ce cadre d'analyse leur permet de passer en revue les scénarios contrastés de recomposition de l'État et de conclure ainsi : « L'État reste le nœud central d'une autorité politique de plus en plus décentralisée. » Ils contribuent ainsi à la fois au débat sur la définition de l'État et à celui des variables à prendre en compte pour mesurer des changements structurants pour les sociétés européennes, la seconde controverse de ce numéro.

Celle-ci a non seulement pour objet la définition de l'État et les limites des approches fonctionnalistes et institutionnalistes, mais aussi le lien entre l'analyse des conceptualisations et des transformations de l'État. En lien avec la position défendue dans cette introduction, la seconde partie du texte de King et Lieberman montre toute l'importance des activités de l'État, des activités de standardisation, des politiques publiques, notamment celles qui ont organisé la ségrégation aux États-Unis. Les politiques publiques sont bien un élément-clé de la définition de l'État et de l'analyse de ses transformations. En passant en revue les travaux des historiens français, Gensburger montre que des travaux importants se sont multipliés depuis les travaux pionniers de Rosanvallon jusqu'à ceux, récents, de Baruch et Duclert (2000), Rosental et des jeunes historiens comme Chatriot ou Delalande. La « boîte noire » de l'État a été réouverte à partir de travaux assez différents d'histoire politique analysant la fonction publique, les politiques publiques, le rapport entre administration et politique, le fonctionnement de l'État en temps ordinaire et en temps de crise (Baruch, 1997), les régulations et les normes, sans oublier l'impact de la colonisation ou les histoires spécifiques de différents ministères et de différentes politiques. L'analyse des politiques publiques est centrale dans le renouveau des approches historiques de l'État, notamment pour montrer le développement transnational de certaines d'entre elles, induisant une analyse de l'État en termes d'histoire relationnelle (Douki, Feldman et Rosental, 2006 ; Gensburger, dans ce numéro).

Cette position est vigoureusement contestée par les articles de Paul du Gay et Alan Scott d'une part, de Pierre Birnbaum d'autre part. Les deux sociologues britanniques font un détour par les travaux de Weber et l'École de Cambridge pour insister sur la durée de l'État, les dynamiques de longue période. Ils n'hésitent pas à manier l'ironie pour renvoyer dos-à-dos les empiristes de Brême et les néomarxistes. Dans les deux cas, les auteurs de ces courants analysent de grands changements de l'État qui correspondent aux deux dernières décennies. Ils nous proposent une petite expérience, à savoir de prendre comme point de comparaison non pas l'État de la période des Trente Glorieuses, mais l'État du début de siècle, voire l'État trois siècles plus tôt. Faire bouger le point de référence de comparaison temporelle souligne les continuités et renforce la définition de l'État en termes d'institutions, de droit, de fonctions de protection. Au risque de la réification, ils soutiennent que la grande confusion régnant à propos de l'analyse de la transformation de l'État réside dans la prise en compte de toutes ces politiques publiques, qui ne sont qu'un appendice tardif et sans importance pour le cœur

de l'État. Ils proposent donc une définition de l'État classique et parcimonieuse, qui ne prenne pas en compte les questions de gouvernement. En d'autres termes, ils privilégient la notion « d'être » de l'État à ses activités. Ils plaident par conséquent pour une conceptualisation différente de périodes de quelques décennies qui caractérisent des phases d'activité de l'État. À partir de l'exemple des travaux de Colin Crouch sur l'État keynésien et ses transformations, ils réhabilitent la notion de régime telle que proposée par Raymond Aron. Ils défendent une position rigoureuse, plus claire conceptuellement, en détachant les activités de l'État de sa définition et de son analyse afin de mieux rendre compte de différents types de recomposition. Les liens entre État, régime et gouvernement ne sont pas encore parfaitement clairs, mais la direction qu'ils indiquent peut s'avérer féconde pour la sociologie de l'État.

Pierre Birnbaum partage largement cette analyse. Pour lui, mettre l'accent sur la question des politiques publiques est une régression qui ignore les acquis de la prestigieuse sociologie comparée de l'État. Il conteste la remise en cause de son modèle de l'État fort. Il défend vigoureusement son modèle de l'État différencié, institutionnalisé et centralisé, et illustre la permanence des différences entre l'État aux États-Unis et l'État en France à partir de la question religieuse. Il insiste sur la longue durée et la puissance de la dimension culturelle des relations entre État et religion à partir de l'exemple du port du voile. Il s'inscrit pleinement dans la controverse identifiée en introduction et répond directement notamment à l'article de King et Lieberman. Il montre que si des transformations sont en cours, qui atténuent quelque peu la différence entre la France et les États-Unis sur la question de la différenciation entre État et religion, il demeure que les différences fondamentales, les matrices structurantes inscrites dans l'histoire, jouent encore pleinement leur rôle. Il ne fait aucun doute que le type d'État demeure une variable explicative des différences constatées dans les deux pays.

On le voit, la sociologie de l'État est un chantier en cours : bien évidemment, les articles réunis ne traitent qu'une petite partie de la question de l'État et sont essentiellement centrés sur le monde occidental. Ce dossier de la *Revue française de sociologie* permet d'identifier des débats qui organisent la sociologie de l'État et contribuent à la compréhension de la recomposition des États et des sociétés en Europe et aux États-Unis.

Desmond KING

Nuffield College
New Road – Oxford OX1 1NF
Grande-Bretagne

Patrick LE GALÈS

Sciences Po-CNRS
Centre d'études européennes
27, rue Saint-Guillaume
75337 Paris

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adams J., 2005. – *The familial State : ruling families and merchant capitalism in early modern Europe*, Ithaca (NY), Cornell University Press.

Arrighi G., 2007. – *Adam Smith in Beijing : lineages of the twenty-first century*, London, Verso.

Auby J.-B., 2010. – *La globalisation, le droit et l'État*, Paris, LGDJ-Lextenso [1re éd. 2003].

Badie B., 1995. – *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.

Badie B., Birnbaum P., 1979. – *La sociologie de l'État*, Paris, Grasset.

— 1994. – « Sociologie de l'État revisitée », *Revue internationale de sciences sociales*, 140, pp. 189-203.

Baldwin P., 1999. – *Contagion and the State in Europe, 1830-1930*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 2005. – « Beyond weak and strong : rethinking the State in comparative policy history », *Journal of policy history*, *17*, 1, pp. 12-33.

Baruch M.-O., 1997. – *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard.

Baruch M.-O., Duclert V. (dirs.), 2000. – *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française (1875-1945)*, Paris, La Découverte.

Bayart J.-F., 2006. – *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard [1re éd. 1989].

— 2008. – « Comparer par le bas », *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques*, 1, pp. 1-25.

Bayart J.-F., Ellis S., Hibou B., 1997. – *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Éditions Complexe.

Beck U., Grande E., 2007. – *Cosmopolitan Europe*, Cambridge, Polity Press.

Benamouzig D., Besançon J., 2005. – « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, *47*, 3, pp. 301-322.

Bevir M., Rhodes R. A. W., 2010. – *The State as cultural practice*, New York (NY), Oxford University Press.

Bezes Ph., 2009. – *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, Presses Universitaires de France.

Bezes Ph., Pierru F., 2009. – « Les dé-liaisons dangereuses. Les trajectoires croisées de la sociologie de l'État, de l'analyse des politiques publiques et de la science administrative. Un essai de comparaison franco-américaine », communication présentée au 10e congrès de l'AFSP, Grenoble, section thématique 14, 7-9 septembre.

Bezes Ph., Siné A. (dirs.), 2011. – *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, Presses de Sciences Po.

Birnbaum P., 1977. – *Les sommets de l'État* : *essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Le Seuil.

— 1982. – *La logique de l'État*, Paris, Fayard.

— 1985. – « La fin de l'État ? », *Revue française de science politique*, *35*, 6, pp. 981-998.

Borraz O., 2008. – *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po.

Bourdieu P., 1989. – *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit.

Breckenridge C. A., Pollock S., Bhabha H. K., Chakrabarty D. (eds.), 2002. – *Cosmopolitanism*, Durham (NC), Duke University Press.

Brenner N., 2004. – *New State spaces : urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford, Oxford University Press.

Bulpitt J., 1983. – *Territory and power in the UK : an interpretation*, Manchester, Manchester University Press.

Burgi N., 1992. – *L'État britannique contre les syndicats*, Paris, Kimé.

Caillosse J., 2008. – *La constitution imaginaire de l'administration : recherches sur la politique du droit administratif*, Paris, Presses Universitaires de France.

Caporaso J. 1996. – « The European union and forms of State : Westphalian, regulatory or post-modern », *Journal of common market studies*, *34*, 1, pp. 5-28.

Carroll P., 2006. – *Science, culture, and modern State formation*, Berkeley (CA), University of California Press.

— 2009. – « Articulating theories of States and State formation », *Journal of historical sociology*, *22*, 4, pp. 553-603.

Centeno M., 2002. – *Blood and debt. War and the nation-State in Latin America*, University Park (PA), Pennsylvania State University Press.

Chatriot A., 2006. – « L'État, un objet paradoxalement neuf pour l'histoire politique contemporaine française » dans **A. Chatriot, D. Gosewinkel** (hrsg.), *Figurationen des Staates in Deutschland und Frankreich 1870-1945/Les figures de l'État en Allemagne et en France*, Munich, Oldenbourg (Pariser Historische Studien, 72), pp. 7-17.

Chazel F., 2009. – « Communauté politique, État et droit dans la sociologie wébérienne : grandeur et limites de l'entreprise », *L'Année sociologique*, *59*, 2, pp. 175-301.

Chevallier J., 2010. – *L'État de droit*, Paris, Montchrestien.

Commaille J., Jobert B. (dirs.), 1999. – *Les métamorphoses de l'action publique*, Paris, LGDJ.

Crouch C., 1999. – *Social change in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press.

Dean M., 2010. – *Governmentality. Power and rule in modern society*, London, Sage [1re éd. 1999].

Delalande N., 2011. – *Les batailles de l'impôt*, Paris, Le Seuil.

Deloye Y., 2007. – *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte [3e éd.].

Desrosières A., 1993. – *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

Douki C., Feldman D., Rosental P.-A., 2006. – « Pour une histoire relationnelle du ministère du Travail en France, en Italie et au Royaume-Uni dans l'entre-deux-guerres : le transnational, le bilatéral et l'interministériel en matière de politique migratoire » dans **A. Chatriot, O. Join-Lambert, V. Viet** (dirs.), *Les politiques du travail (1906-2006) : acteurs, institutions, réseaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 143-159.

Dupuy F., Thoenig J.-C., 1985. – *L'administration en miettes*, Paris, Fayard.

Duran P., 2009. – « Légitimité, droit et action publique », *L'Année sociologique*, *59*, 2, pp. 303-344.

— 2010. – « Le politique au prisme de ses institutions », *Idées*, 159, pp. 6-17.

Dyson K. H. F., 2010. – *The State tradition in Western Europe : a study of an idea and institution* [new preface by the author], New York (NY), Columbia University Press [1re éd. 1980].

Elias N., 2002. – *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket.

— 2003. – *La dynamique de l'Occident*, Paris, Pocket.

Evans P., 1997. – « The eclipse of the State ? Reflections on Stateness in an era of globalization », *World politics*, *50*, 1, pp. 62-87.

Evans P. B., Rueschemeyer D., Skocpol T. (eds.), 1985. – *Bringing the State back in*, Cambridge, Cambridge University Press.

Eymeri J.-M., 2001. – *La fabrique des énarques*, Paris, Économica.

Faucher-King F., Le Galès P., 2010. – *Les gouvernements New labour. Le bilan de Tony Blair et Gordon Brown*, Paris, Presses de Sciences Po.

Favell A., Guiraudon V. (eds.), 2011. – *Sociology of the European union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Fligstein N., 2007. – *Euroclash : the EU, European identity and the future of Europe*, Oxford, Oxford University Press.

Flinders M., 2008. – *Delegated governance in the British State : walking without order*, Oxford, Oxford University Press.

Foucault M., 1994. – « La “gouvernementalité” » dans **M. Foucault,** *Dits et écrits* : *1954-1988*, vol. III, Paris, Gallimard, pp. 635-657 [22e éd.].

Gartzke E., 2007. – « The capitalist peace », *American journal of political science*, *51*, 1, pp. 166-191.

Genet J.-P., 2003. – *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, Presses Universitaires de France.

Genieys W., 2008. – *Les élites des politiques de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po.

Giddens A., 1985. – *The nation-State and violence.* 2 : *A contemporary critique of historical materialism*, London, Polity.

Hall P. A. (ed.), 1986. – *Governing the economy : the politics of State intervention in Britain and France*, New York (NY), Oxford University Press.

Hardiman N., Scott C., 2009. – « Ordering things : modalities of stateness », *Working Paper* du programme « Mapping the Irish State », Dublin, University College.

— 2010. – « Governance as polity : an institutional approach to the evolution of State functions in Ireland », *Public administration*, *88*, 1, pp. 170-189.

Hassenteufel P., 2007. – « L'État mis à nu par les politiques publiques ? » dans **B. Badie, Y. Déloye** (dirs.), *Le temps de l'État. Mélanges en l'honneur de Pierre Birnbaum*, Paris Fayard.

Held D., Macgrew A., 1993. – « Globalization and the liberal democratic State », *Government and opposition*, *28*, 2, pp. 261-288.

Hibou B. (dir.), 1999. – *La privatisation des États*, Paris, Karthala.

Hood C., 1998. – *The art of the State. Culture, rhetoric, and public management*, Oxford, Oxford University Press.

Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G. (eds.), 2003. – *Les sciences du gouvernement*, Paris, Économica.

Ikenberry G., 2003. – « Conclusion » dans **T. V. Paul, G. J. Ikenberry, J. Hall** (eds.), *The nation-State in question*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Immerfall S., Therborn G. (eds.), 2010. – *Handbook of European societies*, New York (NY), Springer.

Jacobs L., Kings D. (eds.), 2009. – *The unsustainable American State*, New York (NY), Oxford University Press.

Jessop B., 2002. – *The future of the capitalist State*, Cambridge, Polity Press.

— 2006. – « State and State-building » dans **R. A. W. Rhodes, S. Binder, B. A. Rockman** (eds.), *The Oxford handbook of political institutions*, Oxford, Oxford University Press.

— 2007. – *State power. A strategic-relational approach*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kiser E., Linton A., 2002. – « The hinges of history : State-making and revolt in early modern France », *American sociological review*, *67*, 6, pp. 889-910.

Kohli A., 2004. – *State-directed development : political power and industrialization in the global periphery*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kooiman J. (ed.), 1993. – *Modern governance : new government-society interactions*, London, Sage.

La Spina A., Majone G., 2000. – *Lo Stato regolatore*, Bologna, Il Mulino.

Laborier P., 1999. – « La “bonne police”. Sciences camérales et pouvoir absolutiste dans les États allemands », *Politix, 12*, 48, pp. 7-35.

Lachmann R., 2010. – *State and power*, Cambridge, Polity Press.

Lascoumes P., Le Galès P. (dirs.), 2004. – *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., 1999. – « Le desserrement du verrou de l'État ? », *Revue internationale de politique comparée*, *6*, 3, pp. 627-652.

Le Galès P., Scott A., 2008. – « Une révolution bureaucratique britannique ? Autonomie sans contrôle ou “freer markets, more rules” », *Revue française de sociologie*, *49*, 2, pp. 301-330.

Leca J., 2010. – « État » dans **L. Boussaguet, S. Jacquot, P. Ravinet** (dirs.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po.

Legendre P., 1992. – *Trésor de l'État historique en France. L'administration classique*, Paris, Fayard.

Leibfried S., Zürn M. (eds.), 2005. – *Transformation of the State ?* Cambridge, Cambridge University Press.

— 2007. – *Transforming the golden-age nation State ?* Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Levi M., 1982. – « The state of the study of the State » dans **I. Katznelson, H. Milner** (eds.), *The State of the discipline*, New York (NY), Norton/APSA, pp. 33-55.

— 1988. – *Of rule and revenue*, Berkeley (CA), University of California Press.

— 2006. – « Why we need a new theory of government », *Perspectives on politics*, *4*, 1, pp. 5-19.

Linhardt D., Moreau de Bellaing C., 2005. – « Légitime violence ? Enquête sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, *55*, 2, pp. 269-298.

Loughlin M., 2009. – « In defence of *Staatslehre* », *Der Staat*, *48*, 1, pp. 1-28.

Mann M., 1984. – « The autonomous power of the State : its origins, mechanisms and results », *Archives européennes de sociologie*, *25*, 2, pp. 185-213.

— 1986. – *The sources of social power*. I : *A history of power from the beginning to A.D. 1760*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 1993. – *The sources of social power.* II : *The rise of classes and nation States, 1760-1914*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 1997. – « Has globalisation ended the rise and rise of the nation-State ? », *Review of international political economy*, *4*, 3, pp. 472-496.

Marinetto M., 2007. – *Social theory, the State and modern society*, Maidenhead, Open University Press.

Mayntz R., 1993. – « Governing failures and the problem of governability : some comments on a theoretical paradigm » dans **J. Kooiman** (ed.), *Modern governance : new government-society interactions*, London, Sage, pp. 9-20.

— 1999. – « La teoria della governance : sfide e prospettive », *Rivista italiana di scienza politica*, *29*, 1, pp. 3-21.

Migdal J. S., 2001. – *State in society. Studying how States and societies transform and constitute one another*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 2009. – « Researching the State » dans **M. I. Lichbach, A. S. Zuckerman** (eds.), *Comparative politics : rationality, culture and structure*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 162-192.

Napoli P., 2003. – *Naissance de la police moderne. Pouvoir, normes, société*, Paris, La Découverte.

Nettl J. P., 1968. – « The State as a conceptual variable », *World politics*, *20*, 4, pp. 559-592.

Nord P., 2010. – *France's New deal. From the thirties to the postwar era*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Paul T. V., Ikenberry G. J., Hall J. (eds.), 2003. – *The nation-State in question*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Philpott D., 1995. – « Sovereignty : an introduction and brief history », *Journal of international affairs*, *48*, 2, pp. 353-368.

Poggi G., 1990. – *The State : its nature, development, and prospects*, Oxford, Polity Press.

— 1996. – « Une nouvelle étape dans l'histoire de l'État » dans **V. Wright, V. Cassese** (dirs.), *La recomposition de l'État en Europe*, Paris, La Découverte.

Pollitt C., Talbot C., Caulfield J., Smullen A. (eds.), 2004. – *Agencies : how governments do things through semi-autonomous organizations*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Porter M., 1995. – *Trust in numbers : the pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Rosanvallon P., 1990. – *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil.

Rose N., Miller P., 2008. – *Governing the present. Administering economic, social and personal life*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sassen S., 2009. – *Critique de l'État : territoire, autorité et droits, de l'époque médiévale à nos jours,* Paris, Demopolis.

Sayer D., 1992. – « A notable administration : English State formation and the rise of capitalism », *American journal of sociology*, *97*, 5, pp. 1382-1415.

Schlinkel W. (ed.), 2009. – *Globalization and the State. Sociological perspectives on the state of the State*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Scott J. C., 1998. – *Seeing like a State. How certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven (CT), Yale University Press.

— 2009. – *The art of not being governed : an anarchist history of upland Southeast Asia*, New Haven (CT), Yale University Press.

Senellart M., 1995. – *Les arts de gouverner. Du* regimen *médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Le Seuil.

Shapiro I., Skowronek S., Galvin D. (eds.), 2006. – *Rethinking political institutions : the art of the State*, New York (NY), New York University Press.

Skinner Q., 1978. – *The foundations of political thought.* 1 : *The Renaissance* ; 2 : *The age of reformation*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 2009. – « A genealogy of the modern State », *Proceedings of the British Academy*, 162, pp. 325-370.

Skocpol T., 1979. – *States and social revolutions : a comparative analysis of France, Russia, and China*, New York (NY), Cambridge University Press.

Skowronek S., 1982. – *Building a new American State. The expansion of national administrative capacities, 1877-1920*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 2009. – « Taking stock » dans **L. Jacobs, D. King** (eds.), *The unsustainable American State,* New York (NY), Oxford University Press, pp. 330-338.

Skowronek S., Glassman M. (eds.), 2007. – *Formative acts. American politics in the making,* Philadelphia (PA), University of Pennsylvania Press.

Spruyt H., 2002. – « The origins, development and possible decline of the modern State », *Annual review of political science*, *5*, 1, pp. 127-149.

Strange S., 1996. – *The retreat of the State : the diffusion of power in the world economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Streeck W., 2007. – « Endgame ? The fiscal crisis of the German State », *MPiFG Discussion Paper 07/7*, Köln, Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung.

Therborn G., 1985. – *European modernity and beyond*, London, Sage.

— 2009. – *Les sociétés d'Europe du XX^e^ au XXI^e^ siècle. La fin de la modernité européenne ?* Paris, Armand Colin.

Tilly C. (ed.), 1975. – *The formation of national States in Western Europe*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

— 1992. – *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe : 990-1990*, Paris, Aubier.

— 2005. – *Trust and rule*, Cambridge, Cambridge University Press.

— 2010. – « Cities, States and trust networks : chapter 1 of *Cities and States in world history* », *Theory and society*, *39*, 3-4, pp. 265-280.

Tuck R., 1993. – *Philosophy and government*, Cambridge, Cambridge University Press.

Urry J., 2005. – *Sociologie des mobilités*, Paris, Armand Colin.

Vu T., 2010a. – « Studying the State through State formation », *World politics*, *62*, 1, pp. 148-175.

— 2010b. – *Paths to development in Asia : South Korea, Vietnam, China, and Indonesia*, New York (NY), Cambridge University Press.

Wallerstein I., 1974. – *The modern world-system.* 1 : *Capitalist agriculture and the origins of the European world-economy in the sixteenth century*, New York (NY), Academic Press.

— 1980. – *The modern world-system.* 2 : *Mercantilism and the consolidation of the European world-economy, 1600-1750*, New York (NY), Academic Press.

— 1989. – *The modern world-system.* 3 : *The second era of great expansion of the capitalist world-economy, 1730-1840*, New York (NY), Academic Press.

Weber M., 1971. – *Économie et société*, Paris, Plon.

— 1996. – *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard.

Weiss L., 1998. – *The myth of the powerless State*, Ithaca (NY), Cornell University Press.

Wright V., Cassese V. (dirs.), 1996. – *La recomposition de l'État en Europe*, Paris, La Découverte.

Ziblatt D., 2006. – *Structuring the State : the formation of Italy and Germany and the puzzle of federalism*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Zürn M., Leibfried S. (eds.), 2006. – *The transformation of the nation State*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.